

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°115 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 18 au 24 juin 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 24 juin 2018, au moins 494 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE</i>	5
<i>I.1.2.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PAR DES AGENTS DU SNR</i>	6
<i>I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i>	7
<i>I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS</i>	8
<i>I.5. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	9
<i>I.6. VIOLATION DU DROIT A LA JUSTICE EQUITABLE</i>	9
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	9
<i>III. ACTES D'INTIMIDATION</i>	10
<i>IV. CONCLUSION</i>	11

SIGLES ET ABREVIATIONS

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FAB : *Forces Armées Burundaises*

FNL : *Front National de Libération*

FRODEBU : *Front pour la Démocratie au Burundi*

OPJ : *Officier de la Police Judiciaire*

PJ : *Police Judiciaire*

SNR : *Service National de Renseignement*

UCODE : *Union pour la Coopération et le Développement*

VBG : *Violences Basées sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 6 personnes tuées dont 1 cadavre retrouvé, 1 enlevée, 5 torturées, 3 arrêtées arbitrairement et 2 victimes de VBG.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

Des actes d'intimidations liées au référendum constitutionnel sont signalés dans ce bulletin.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne tuée en commune Butaganzwa, province Kayanza¹

En date du 16 juin 2018, vers 1 heure du matin, sur la colline Musema, commune Butaganzwa, province Kayanza, Gabriel Ndayisenga a été tué à coups de machette à son domicile. Selon des sources sur place, Gabriel Ndayisenga avait refusé de payer les cotisations pour le parti au pouvoir. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs de cet assassinat sont quatre Imbonerakure Marc Ciza et Gabriel Gahuzenge déjà arrêtés ainsi que Donatien Gahungu et Thaddée Sinigirira qui sont toujours recherchés.

I.1.2.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Busoni, province Kirundo

En date du 19 juin 2018, une veuve du nom de Kankuyo âgée de 60 ans de la colline Higiyo, zone Gisenyi, commune Busoni a été assassinée par une grenade lancée par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, elle était accusée de la sorcellerie. Cependant, le chef de zone Jérémie Rurasuzuguzi et l'administrateur communal Marie Claudine Hashazinka affirment que des conflits fonciers sont à l'origine de cet incident. Athanase son beau-fils et un prénommé Alexis ont été arrêtés pour enquête.

Une personne tuée en zone urbaine de Kanyosha, Bujumbura Mairie

Dans la nuit du 21 au 22 juin 2018, le prénommé Béni originaire du quartier Kamesa, zone urbaine de Musaga a été fusillé au quartier Gisyo, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie. Le mobile et les auteurs de cet assassinat restent inconnus.

Une personne tuée en commune Kiganda, province Muramvya

En date du 21 juin 2018, sur la colline Ngara, zone Kanyami, commune Kiganda, province Muramvya, un vieil homme Pie Nahayo a été tué à coups de machette par des gens non identifiés. Trois personnes ont été arrêtées par la police pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 18 juin 2018, un corps sans vie de Gabriel Ndikumugongo, âgé de 72 ans, cultivateur et père de 7 enfants a été retrouvé tout près de son habitation sur la colline Burenda-Kibande, commune Bugenyuzi, province Karuzi. Selon des sources sur place, le corps était pendu à l'aide d'une corde sur un avocatier.

¹ Il s'agit d'un cas déjà rapporté dans le bulletin Iteka n'Ijambo numéro 114 et on y apporte les précisions sur les présumés auteurs.

Une personne tuée en commune Nyabikere, province Karuzi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 juin 2018 indique qu'en date du 17 juin 2018, dans l'après-midi, sur la colline Taba, zone Maramvya commune Nyabikere, province Karuzi, le corps sans vie d'une femme prénommée Caritas a été retrouvé dans sa maison. Selon des sources sur place, le corps présentait des traces de coups de machette au niveau de la tête et il y avait du sang dans la maison. Le cadavre a été enterré et la police dit que les enquêtes sont en cours. Selon les mêmes sources, la victime vivait seule dans la maison.

1.2. DES PERSONNES ENLEVEES PAR DES AGENTS DU SNR

Une personne portée disparue et retrouvée en commune et province Kirundo²

Une information parvenue en notre rédaction en date du 20 juin 2018 indique qu'Edouard Nsabimana a été relâché après un mois de détention au SNR à Kirundo et il a regagné son service. En effet, le cas avait été rapporté comme suit :

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 décembre 2017 indique qu'Edouard Nsabimana de Gasura commune Vumbi, province Kirundo, greffier au Tribunal de Résidence Vumbi est introuvable depuis le 27 novembre 2017 dans tous les cachots de la province Kirundo. Selon des sources de sa famille, il avait été arrêté en date du 24 novembre 2017 et conduit au cachot du SNR à Kirundo.

Une personne enlevée et retrouvée en commune Ntega, province Kirundo³

Une information parvenue en notre rédaction en date du 20 juin 2018 indique Pierre Mushengezi est réapparu. En effet, le cas avait été rapporté comme suit:

En date du 6 février 2018, vers 13 heures, Jean Pierre Mushengezi surnommé Batanga, représentant du FNL aile d'Agathon Rwasa sur la colline Carurambo, zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo, a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline à son domicile. Selon des sources sur place, Jean Pierre était chez lui, quand cinq Imbonerakure conduits par Daniel Majambere sont venus l'arrêter. Ils l'ont d'abord tabassé, puis l'ont conduit à la rivière Kanyaru pour l'y jeter, sur ordre du chef des Imbonerakure de la commune Ntega Alphonse Ntereke alias l'Homme, et du représentant du CNDD-FDD en commune Ntega Jean-Marie Mugumyankiko alias Sindyibigori. Selon les mêmes sources, Jean-Pierre est accusé d'avoir dénoncé la torture faite par ces Imbonerakure à un autre membre de son parti. Sa famille la cherche partout mais en vain, ils ont plutôt trouvé la chemise qu'il portait au bord de cette rivière. Pierre Mushengezi est réapparu après avoir été tabassé à mort et jeté dans la rivière Kanyaru, il a pris fuite et ça fait près d'un mois qu'il est revenu en famille mais il a toujours beaucoup d'inquiétudes pour sa sécurité.

² Il s'agit d'un cas de suivi déjà rapporté comme porté disparu dans le rapport mensuel de la Ligue Iteka de décembre 2017

³ Il s'agit d'un cas de suivi déjà rapporté comme porté disparu dans le rapport mensuel de la Ligue Iteka de février 2018

Deux personnes enlevées et retrouvées en commune et province Kirundo⁴

Une information parvenue à notre rédaction en date du 20 juin 2018 indique que deux jeunes frères Banyamulenge enlevés en date du 11 avril 2018 ont été retrouvés détenus au cachot de la PJ Kirundo. Le cas avait été rapporté comme suit :

En date du 11 avril 2018, au parking Kirundo, le commissaire provincial de la police Jacques Nijimbere a arrêté 2 jeunes frères Banyamulenge qui venaient du Rwanda. Selon des sources sur place, il les a conduits dans son pick up mais les raisons de leur arrestation sont inconnues. Ils ont été enlevés dans un taxi probox conduit par un chauffeur Miburo originaire de Bishisha, commune Busoni, province Kirundo. Ces jeunes disaient qu'ils allaient participer à l'enterrement de leur sœur au camp des réfugiés de Musasa en province Ngozi.

Une personne disparue en commune Mukaza en Mairie de Bujumbura

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 juin 2018 indique que Fabrice Nkurunziza, âgé de 18 ans, étudiant en 9^{ème} année et habitant à Nyakabiga II, 6^{ème} avenue, numéro 24, est introuvable. Selon des sources sur place, Fabrice a quitté son domicile en date du 17 juin 2018, vers 17 heures, et il n'est pas revenu. Les mêmes sources ajoutent que sa famille l'a cherché partout dans les cachots de la Mairie de Bujumbura mais en vain.

1.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne battue en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 21 juin 2018, Salvator Budigoma enseignant à l'ECOFO Rucunda en commune Rusaka, province Mwaro a été battu par un Imbonerakure prénommé Gérard alias Gitabo quand il se rendait au travail. Selon des sources sur place, il lui reprochait d'avoir sensibilisé pour le vote du "NON" lors de la campagne du référendum constitutionnel. La victime a porté plainte à la PJ Rusaka qui a convoqué alors le présumé auteur. Selon des sources sur place, lors de l'interrogatoire du présumé auteur, Athanase Mpawenayo le Président du parti CNDD-FDD en commune Rusaka est entré dans le bureau de l'OPJ pour des intimidations.

Une personne torturée en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juin 2018 indique qu'en date du 16 juin 2018, sur la colline Murambi, commune et province Makamba, Peressi Ndayishimiye, âgé de plus de 60 ans, membre de la coalition "Amizero y'Abarundi", a été tabassé par des Imbonerakure dirigés par Jean Nibimpa, représentant des jeunes Imbonerakure sur cette colline. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont fait irruption dans la chambre de Peressi Ndayishimiye après avoir défoncé la porte de la maison, et l'ont tabassé nu devant ses filles, puis l'ont conduit à l'ECOFO Murambi où ils ont continué à le tabasser. Les Imbonerakure lui ont également pris une somme de 10 000 fbu et une chèvre selon les mêmes sources. La victime est dans un état critique et elle est en train de bénéficier des soins médicaux à l'Hôpital de Makamba. Selon les sources sur place, ils le reprochaient d'avoir quitté le parti CNDD-FDD et d'adhérer au parti FNL aile d'Agathon Rwasa.

⁴ Il s'agit d'un cas de suivi déjà rapporté comme porté disparu dans le rapport mensuel de la Ligue Iteka d'avril 2018

Une personne torturée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à notre rédaction en date du 19 juin 2018 indique qu'en date du 11 juin 2018, vers 23 heures, Sungura, membre du parti Sahwanya FRODEBU, a été tabassé et ligoté par des Imbonerakure dirigés par un prénommé Darius lorsqu'il rentrait chez lui sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, il est tombé dans une patrouille de ces Imbonerakure et il a porté plainte mais le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une personne torturée en commune et province Gitega

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 juin 2018 indique qu'en date du 16 juin 2018, au quartier de Nyamugari, au chef-lieu de la province de Gitega en commune Gitega, Jean Luc Bukuru de la 5^{ème} avenue Nyamugari, membre du parti Sahwanya FRODEBU et mandataire de ce parti lors des élections référendaires du 17 mai 2018 a été tabassé par des Imbonerakure dont Bosco alias Pake, chef des Imbonerakure dans ce quartier, Audace, Tharcisse, Vianney et Richard alias Macade. La victime a été grièvement blessé à l'œil gauche, à la tête et aux jambes. Le dossier est à la PJ mais les auteurs sont libres.

Une personne torturée en commune Gashoho, province Muyinga

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 juin 2018 indique qu'en date du 11 juin 2018, Patrice Niyonsaba, cabaretier de la colline Muzingi, zone Gisanze, commune Gashoho, province Muyinga, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été torturé par des Imbonerakure sous l'ordre du chef de colline Willy Ndacayisaba, puis a été conduit au cachot de la police à Gashoho. Selon des sources sur place, il était accusé d'avoir fait la campagne du "NON" au référendum constitutionnel du 17 mai 2018. Selon les mêmes sources, il a été relâché le même jour après avoir été forcé de donner une rançon aux Imbonerakure et aux policiers. A la suite, son bistrot a été fermé et il vit en clandestinité.

I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne arrêtée en commune Matongo, province Kayanza

En date du 20 juin 2018, sur la colline Murambi, zone Banga, commune Matongo, province Kayanza, Alfred Sindayigaya, militaire du grade de sous-officier ex-FAB, a été arrêté et détenu au cachot de la police judiciaire de Ngozi par le substitut du procureur près la cour d'appel de Ngozi prénommé Léopold. Les sources sur place révèlent que ce militaire a été arrêté à la place de son épouse suite au vol de plus de 30 millions de francs burundais commis au mois d'avril 2018 dans une micro-finance dénommée UCODE agence de la commune Matongo, province Kayanza. Selon les mêmes sources, Alfred Sindayigaya était à son domicile en congé de service puisque sa femme est absente de la maison depuis un certain temps.

Une personne arrêtée en commune Kiremba, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 juin 2018 indique qu'en date du 10 juin 2018, Béatrice Minani, membre de la Coalition "Amizero y'Abarundi" a été arrêtée sur la colline Ciri, commune Kiremba, province Ngozi. Selon des sources sur place, Béatrice s'est chamaillée avec un

Imbonerakure et ce dernier l'a arrêtée, l'accusant d'insulter le Président de la République. La victime a été détenue au cachot de la commune Kiremba.

Une personne arrêtée en commune Rutegama, province Muramvya

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 juin 2018 indique qu'en date du 11 juin 2018, sur la colline Nyarukere, zone et commune Rutegama, province Muramvya, Ntibagirirwa Antoine a été arrêté et extorqué d'une somme de 200 000 fbu par le commissaire communal de la police et Evariste le responsable du SNR dans les communes Rutegama et Kiganda. Les sources sur place indiquent qu'ils l'ont accusé de refus de payer la pension alimentaire de son enfant. Il a été arrêté et menotté au marché de Buye et conduit au cachot de la police communale. Il a été relaxé vers 18 heures après paiement de cette amende. Il avait été arrêté en mars dernier et dépouillé d'une somme de 300 000 fbu avec des intimidations par ces deux policiers qui lui reprochaient d'avoir engrossé la mère de cet enfant.

1.5. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une personne tabassée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à notre rédaction en date du 18 juin 2018 indique qu'en date du 13 juin 2018, une femme du nom de Nzeyimana a été tabassée par son mari, le nommé Ndayegamiye, membre du parti CNDD-FDD de la colline et zone Kazirabageni en commune Nyanza-Lac, province Makamba en l'accusant d'être de la composante sociale Tutsi et qu'elle a toujours refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Ce membre du parti au pouvoir l'a blessée à l'aide des pierres au niveau du visage.

Une fille violée en commune et province Muramvya

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 juin 2018 indique qu'en date du 12 juin 2018, sur la colline Burambana, commune et province Muramvya, A., âgée de 15 ans, a été violée par un Imbonerakure Cédric Niyonkuru. Il a menacé la famille de la victime et cette dernière a eu peur de porter plainte.

1.6. VIOLATION DU DROIT A LA JUSTICE EQUITABLE

Un condamné de viol libéré quelques jours après en commune et province Ruyigi

En date du 19 juin 2018, Jérémie Nyandwi, Pasteur de l'Eglise Pentecôte de Nyamutobo sur la colline Rukaragata dans la zone, commune et province Ruyigi, a été libéré après avoir été condamné à 25 ans de prison par le TGI Ruyigi dans un procès de flagrance pour viol de ses deux nièces qui vivaient sous son toit. Selon des sources sur place, il avait été arrêté 12 juin 2018 par la police et détenu à la prison centrale de Ruyigi.

II. FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune Butaganzwa, province Ruyigi

En date du 18 juin 2018, sur la colline Nyamiyaga, commune Butaganzwa, province Ruyigi, Béoline Niyizomburanira, âgée de 20 ans, élève en 6^{ème} année à l'ECOFO Musenga a été blessée à coups de machette. Selon des sources sur place, cette jeune fille a été appelée au téléphone vers 20 heures par Niyorugira enseignant à cette même école qui lui demandait de le rejoindre dans une plantation de bananiers où elle a été accueillie par des coups de machettes au niveau de la tête, au niveau de la gorge et sur les bras. Les mêmes sources ajoutent que Beoline Niyizomburanira est enceinte et qu'elle a été

engrossée par l'enseignant Niyorugira. La victime a été conduite à l'hôpital où elle a succombé à ses blessures en date du 19 juin 2018. Les mêmes sources précisent que le présumé auteur a été arrêté par la police et s'est évadé du cachot du commissariat de police de Ruyigi dans la nuit du 21 juin 2018 avec l'appui de Sabuzoya, policier de garde. Ce policier a été arrêté et conduit dans la prison centrale de Ruyigi en date du 22 juin 2018.

Une personne attaquée en commune Matongo, province Kayanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 juin 2018 indique qu'en date du 17 juin 2018, sur la colline Burengo, commune Matongo, province Kayanza, un retraité du nom de Félicien a été attaqué chez lui, vers 21 heures, par 3 Imbonerakure dont Ildéphonse. Selon des sources sur place, ils étaient armés de machettes, ils lui ont ordonné d'ouvrir la porte mais il a refusé et ils sont partis.

Une personne blessée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 18 juin 2018, vers une heure du matin, dans le quartier Vyiniro, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, une veuve appelée Odesiane Harerimana qui venait d'un cabaret accompagnée d'un prénommé Cyprien avec qui elle avait partagé la bière a été attaquée en cours de chemin par Habarugira. Ce dernier a blessé cette femme à coups de couteau l'accusant d'avoir refusé sa bière qu'il venait de lui acheter. Cyprien n'a pas secouru la victime et il a pris fuite. Les deux hommes ont été arrêtés et ont été incarcérés au cachot de la commune tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de référence de Karuzi.

Une personne blessée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 22 juin 2018, vers 22 heures, Damas Ndayanse de la colline Ruhuma, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karuzi a été blessé aux bras par un groupe de gens non identifiés. Selon les sources sur place, la victime a porté plainte auprès de l'administration locale et celle-ci n'a pas réagi.

III. ACTES D'INTIMIDATION

Intimidation en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 23 juin 2018, sur le terrain de l'ECOFO Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, des Imbonerakure des collines Kiranda, Nyagoba et Muyange de la même commune ont effectué des entraînements paramilitaires après avoir sillonné les trois collines en scandant des slogans intimidant les opposants. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure disaient que ceux qui ont voté "NON" au référendum constitutionnel sont tous connus et ils vont être tués.

IV. CONCLUSION

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des actes d'intimidation constituent une source de menaces à la population.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.